



N° 84 - Décembre 2015

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



L'école primaire - la cour intérieure

Sommaire :

- Mot du maire
- Hommage à Michel LAURENT
- Actualités
- Délibérations du Conseil Municipal
- Commissions
- Le personnel administratif
- La recette
- Etat civil
- Sarry au fil du temps
- Informations pratiques
- Plan de Sarry

SARRY

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
03 26 65 87 02

contact.mairie@sarry-champagne.net

www.sarry-champagne.net



Le gymnase porte désormais un nom



Le nouveau terrain multi-sports



Parcours d'un poilu haut-marnais



L'histoire de 2 infirmières



Commémorations du 11 Novembre

Le mot du Maire

Les attentats de Paris, que nous venons de subir, montrent que l'insécurité existe partout.

Par ailleurs, en cette fin d'année où les vacances de Noël se profilent à l'horizon, je voudrais inciter chacun d'entre vous à la plus grande vigilance. Nous venons de mettre en place l'action « Protection Participation Citoyenne » : c'est pour vous l'occasion de signaler des présences inhabituelles dans votre quartier ou encore du démarchage intempestif, etc... Une adresse électronique est à votre disposition pour alerter : participation.citoyenne@sarry-champagne.net

Ces informations seront triées et transmises à la police par les référents.

En espérant que ce nouveau service apporte plus de sécurité à toutes et à tous.

L'année a été bien remplie avec notamment, l'étude du projet de sécurisation de la traversée du village, en cours d'élaboration. Le premier aménagement pourrait démarrer en 2016. Le diagnostic de l'accessibilité des bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite a été réalisé. Les premiers travaux seront engagés dès 2016 et terminés en 2019.

En 2016, les espaces verts de notre village accueilleront des épouvantails. Sarry-Humour.com, les écoles et les associations locales, souhaitent faire de Sarry un village aux multiples épouvantails. A ce titre, j'invite tous ceux qui le souhaitent à suivre cette idée dans l'aménagement de leur jardin. J'espère que beaucoup d'entre vous participeront à cet événement.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2016.

Bien cordialement,

Hervé MAILLET

Retour sur...

Bibliothèque municipale Germaine MAILLET

Du 5 octobre au 12 novembre 2015, la bibliothèque municipale Germaine MAILLET a accueilli une exposition créée par Chantal HESL, petite-fille du poilu et Nelly DEROCHE sur le parcours d'un poilu Haut-Marnais, Philippe MAGDELAINE. En parallèle, une lecture-spectacle sur une correspondance entre deux infirmières française et allemande, donnée par Françoise JIMENEZ de la compagnie « Attention au(x) chien(s) » a regroupé 47 spectateurs.

Le parcours de Philippe MAGDELAINE a pu être retracé à partir d'un certain nombre de documents tels que, son journal de campagne et ses lettres écrites du front, des tranchées, du dépôt ou des hôpitaux.

Des panneaux prêtés par « Arc Patrimoine & Culture » ont complété de façon exceptionnelle le sujet sur les infirmières pendant cette première guerre mondiale. Le réconfort moral qu'elles pouvaient apporter aux poilus est décrit dans quelques lettres de Philippe MAGDELAINE hospitalisé à Paris puis à Nantes jusqu'en 1917.

Dans les vitrines, le visiteur pouvait découvrir ses médailles militaires, son livret militaire, ses divers courriers, des ustensiles d'infirmières... et 2 mannequins –soldat et infirmière– prêtés respectivement par Denis ANDRÉ et « les Belles Champenoises ».

Cette exposition commentée a été visitée par 246 personnes dont 62 élèves (3 classes) de l'école élémentaire de Sarry.

Michel LAURENT, un maire qui aura marqué l'histoire de SARRY



Michel est né en 1941 dans une famille d'agriculteurs, qui vient s'installer à Sarry en 1943. Ses études de droit le mènent à exercer les fonctions d'avoué, puis de clerc d'huissier. En 1989, il reprend l'étude de maître PARADON à Châlons sur Marne.

Soucieux d'être utile aux autres, il entre au conseil municipal de Sarry en 1971. En 1977, il monte sa propre liste "apolitique d'intérêt communal". Le thème de campagne de cette liste est "*la défense de la qualité de la vie et de l'environnement au sein du village*". Une vision avant-gardiste à une époque où la défense de l'environnement et le développement durable ne sont pas encore d'actualité.

Dès son entrée en fonction, aidé par son équipe municipale, il va être l'initiateur de nombreuses actions visant à dynamiser la vie du village et transformer le cadre de vie des Sarrysiens. On peut citer entre autres :

- la construction de la salle des fêtes en 1977/78, qui favorisera les contacts entre les habitants et sera le départ d'une vie associative de plus en plus riche.
- la relance des activités du Foyer l'Eveil, auparavant en sommeil.
- l'information des habitants (lancement du premier bulletin municipal)

En 1978, il intervient avec beaucoup de pugnacité auprès du District urbain afin que celui-ci prenne en charge la création d'une aire de sports et de loisirs sur un terrain occupé jusque là par des gens du voyage. Entre 1982 et 1985 verront le jour des terrains de tennis, un plateau d'évolution, des vestiaires sportifs...

En 1984, l'ancien café/épicerie sera racheté par la municipalité et transformé en Maison des associations.

En 1988, il intervient de nouveau auprès du District afin que celui-ci entreprenne la transformation d'un centre équestre délabré en un Centre de loisirs moderne et fonctionnel, destiné à accueillir des activités sportives et de loisirs regroupées au sein d'un club omnisports.

En 1992, la bibliothèque "Germaine Maillet" voit le jour.

Tout au long de ses quatre mandats successifs, la vie associative dans Sarry va se développer, les activités se multiplier.

Soucieux de développer les services proposés aux habitants, il favorise l'implantation de différents services médicaux (médecin en 1978, pharmacie en 1979, cabinet dentaire en 1983...). L'implantation d'un centre commercial au sein du village (inauguré en 1988) lui tiendra particulièrement à cœur.

Fidèle au programme défini lors de son entrée en fonction, il encourage les actions en faveur de l'environnement afin de transformer le cadre de vie des Sarrysiens : développement des espaces verts et des décorations florales, aménagement d'un parcours de santé, de pistes cyclables et d'une allée piétonnière entre Sarry et Châlons...

En bon gestionnaire des deniers communaux, il s'évertue à adapter le budget municipal afin de ne pas augmenter les impôts locaux (ils ne le seront qu'une seule fois en l'espace de 21 ans, au moment de la construction de la salle des fêtes !)

Durant les mandats de Michel LAURENT, Sarry se sera développé d'une manière remarquable, passant d'environ un millier d'habitants en 1977 à plus de 2000 en 1990. Sa clairvoyance et ses compétences se manifesteront surtout au niveau des études consacrées à l'urbanisation de la commune, notamment lors de la création de la ZAC du pont des Dames, de la ZAD des Vergers... L'aménagement du centre commercial, comme de l'espace situé entre l'Eglise et la salle des fêtes, nécessiteront de nombreuses années de négociations afin que la commune devienne propriétaire des maisons situées sur l'emplacement de ces projets (sans jamais avoir recours aux expropriations).

Il est impossible de retracer un bilan complet de toutes les transformations qu'a connues Sarry durant toutes ces années passées par Michel au service de la commune. Il faudrait aussi parler de ses actions en faveur de notre église, qui a connu une restauration très importante entre 1986 et 1994, de son implication au sein du District en faveur du tampon vert, dont il tenait tout particulièrement à préserver la présence entre Châlons et Sarry et empêcher l'implantation d'un terrain destiné aux gens du voyage.

Michel a contribué à renforcer l'image de SARRY et préparer notre commune à son entrée dans le 21ème siècle. Nous pouvons le remercier d'avoir réussi à allier qualité de vie et développement et ainsi transformer notre village où il fait bon vivre.

Témoignage de Jacky Donrault ayant partagé quatre mandats avec Michel Laurent

Actualités

Enfin, la retraite !



Après avoir œuvré au sein de la commune de Sarry depuis 1983 en tant que conseiller municipal dans un premier temps, puis réélu successivement jusqu'en 2014 en tant que maire-adjoint puis maire de notre village, Michel LALLEMENT a passé la main à la nouvelle équipe, non sans regret. L'heure de la retraite a sonné.

Michel est une personne entière, sociable, serviable et respectueuse. Président de l'Eveil pendant de longues années, il retrouve enfin son fief. Pour bien employer tout son temps et ne pas rester oisif et solitaire, il nous invite à participer aux animations de sa nouvelle activité créée cette saison, espérant ainsi occuper un certain nombre de retraités bien actifs.

L'objectif étant de proposer à travers des activités de loisirs, de détente et de rencontres, des conditions pour mieux vivre la retraite (après-midi pétanque, sortie d'une journée pour visites ou spectacles, participations à des manifestations organisées dans la commune, promenades et bien d'autres encore). Il n'impose aucune obligation à participer à toutes ses propositions, chacun étant libre de faire le choix selon ses envies.

Voilà des prévisions de journées bien remplies ! Ainsi il poursuivra son petit bonhomme de chemin avec grand plaisir toujours au service des autres.

Participation citoyenne

La convention de la participation citoyenne a été signée en mairie de Sarry le mercredi 22 juillet 2015.

Ce dispositif, présenté lors de la réunion publique du 19 février dernier, consiste à développer un réseau de vigilance au sein de la population afin de participer à la lutte contre la délinquance et en particulier les cambriolages. Il s'appuie sur les 4 référents retenus, interlocuteurs privilégiés de la police, qui relaient tous les comportements suspects signalés par les citoyens. Les interventions sont ensuite effectuées par la police.

Chaque citoyen pourra faire part de tous les signalements qu'il jugera utiles sur la boîte mail dédiée aux référents dont voici l'adresse : participation.citoyenne@sarry-champagne.net

Quelques conseils pour alerter : n'hésitez pas à signaler aux référents tout ce qui peut vous paraître suspect (véhicule inconnu, démarcheurs ...), notez le numéro d'immatriculation du véhicule. L'objectif est d'informer les référents de toutes formes d'infractions : vols, dégradations de biens privés ou publics, nuisances diverses, ou de tout acte suspect comme la porte entrouverte d'un voisin parti en vacances, etc... Bien évidemment le but n'est pas de tomber dans la délation.

Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, appelez la police et ne touchez à rien, les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête.

En cas d'urgence, il convient d'appeler la police (17).

Retrouvez notre page dédiée sur le site communal www.sarry-champagne.net



Actualités

La Journée Défense Citoyen (JDC) sur mobile

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Avez-vous entendu parler de Ma JDC sur mobile ? C'est une nouvelle application à télécharger sur smartphone, pour aider les jeunes à réaliser leur JDC entre leur recensement à 16 ans et leur convocation à 18 ans.

Dans un contexte de plus en plus exigeant où le flux de jeunes et le besoin instantané en information augmente sensiblement chaque année, la modernisation des outils existants est apparue nécessaire.

Cette application s'inscrit également dans les axes de la modernisation de l'action publique visant à la construction d'une administration numérique.

L'application permet aux jeunes de :

- Géolocaliser leur site de JDC, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel,
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare, l'arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...),
- Prendre contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...).

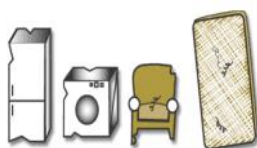
Nouveautés logement : "Mon Chez Moi", la plateforme d'informations en ligne pour les locataires et les propriétaires

Le site www.territoires.gouv.fr/monchezmoi concerne les locataires et les propriétaires et les informe sur les mesures en vigueur en matière de logement.

En tant que locataire, vous obtiendrez des informations pour trouver votre "chez vous" (demande de logement social, honoraires d'agences immobilières, vos droits, votre bail, votre loyer), sur la sécurité des logements, les procédures en cas de litige avec un propriétaire, ou encore à votre départ (délai de préavis, restitution du dépôt de garantie).

Si vous êtes propriétaire, vous obtiendrez également différentes informations spécifiques pour votre logement : achat d'un premier logement, aides financières, simplification des transactions immobilières, projet de construction d'un logement, permis de construire, investissement locatif, règles de copropriétés, travaux de rénovation énergétique, aides financières pour les travaux de rénovation, suivi de la consommation énergétique, pour louer votre bien (honoraires d'agence, contrats de location, loyers, dispositif Solibail), pour le vendre (simplification des transactions immobilières, taux d'imposition).

Monstres



Pour toutes les communes de la CAC dont Sarry, le ramassage des encombrants (monstres) ne sera plus effectué à compter du 1er janvier 2016. Les habitants devront emporter les gros déchets à la déchèterie de Châlons (coordonnées sur la page Informations pratiques).

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site communal www.sarry-champagne.net.

Actualités

Environnement : Les sacs plastiques à usage unique en caisse interdits à partir de 2016

À partir du 1er janvier 2016, les commerçants n'auront plus le droit de remettre à leurs clients des sacs de caisse en plastique à usage unique, qu'ils soient gratuits ou payants (art. 75 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte).

Seuls les sacs plastiques réutilisables ou les sacs constitués d'une autre matière que le plastique (papier, tissu, etc...) pourront être distribués pour emballer les marchandises dans les points de vente.

À partir du 1er janvier 2017, l'interdiction est étendue :

- Aux sacs en matière plastique à usage unique destinés à l'emballage de marchandises aux points de vente, autres que les sacs de caisse, sauf pour les sacs compostables en compostage domestique et constitués de matières *biosourcées*, c'est-à-dire à base de matière végétale,
- Aux emballages plastiques non biodégradables et non compostables en compostage domestique, pour l'envoi de la presse et de la publicité (mise sous *blister*).

En 2020, la vaisselle jetable en plastique sera interdite, sauf celle compostable en compostage domestique et constituée de matières biosourcées (art. 73).

Noël des enfants

L'amicale des fêtes organisait chaque année, un dimanche après-midi de décembre, un spectacle pour le Noël des enfants de Sarry. Or, devant la baisse de fréquentation des enfants constatée ces dernières années, les organisateurs, en accord avec l'équipe des enseignants, ont décidé d'offrir cet après midi récréatif le vendredi 18 décembre pour tous les enfants des écoles. A l'issue du spectacle, les membres de l'amicale remettront à chaque enfant, un goûter et quelques friandises. Joyeux Noël à tous.

Les Restos du cœur et Sos Bébé

La commission des affaires sociales organise pour la 22ème année une collecte dans tout le village au profit des Restos du cœur et de SOS bébés, aidée par les bénévoles et le conseil des jeunes. Le samedi 16 janvier 2016, entre 10h30 et 17h, des camions sonorisés passeront dans les rues de Sarry pour ramasser tous vos dons. Une permanence se tiendra à la mairie où vous pourrez déposer produits, denrées ou autre (mêmes jour et horaires).



Téléthon

Une vente de porte-clés peluche et de balles rebondissantes "sourire" de la boutique AFM Téléthon, a été proposée aux élèves des écoles de Sarry et à leurs familles. Des bénévoles de la commission ont tenu un stand sur plusieurs jours.

Un spectacle des enfants de l'école primaire (chorale, théâtre) a été organisé le vendredi 4 décembre par la commission des affaires sociales et l'APES en collaboration avec les enseignantes et Monsieur Lévêque (professeur des écoles à la retraite). Des crêpes et boissons ont été vendues à l'entracte au profit du Téléthon.

Comme chaque année, la commission des affaires sociales a renouvelé sa vente de livres d'occasion lors du marché de Noël organisé par la commission culturelle le 6 décembre. La recette a été versée au Téléthon.

Délibérations du Conseil Municipal

Conseil du 22 juin 2015

- Organisation et fixation des tarifs des services périscolaires, des repas de cantine scolaire,
- Tarification des droits de place sur le domaine communal,
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur unique,
- Convention avec le CCAS de Châlons-en-Champagne pour les repas à domicile,
- Convention relative à la démarche « participation citoyenne »,
- Désignation d'un nouveau membre du bureau de l'association foncière intercommunale de Chepy Moncetz-Longevas, Saint Germain la Ville et Sarry,
- Signature de la convention de mise à disposition du service « droits des sols » de la CAC pour l'instauration des autorisations.

Conseil du 8 septembre 2015

- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises s'installant sur la commune en lien avec la « zone de restructuration de la défense »,
- Demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée des bâtiments communaux recevant du public,
- Modification des statuts de la CAC pour une restitution aux communes de l'entretien du réseau pluvial.

Conseil du 2 novembre 2015

- Modification de la délibération du 15/05/2001 instituant la régie de recettes et fixant l'indemnité de responsabilité,
- Convention d'occupation de la patinoire Cités des Glaces pour l'accueil des élèves de l'école élémentaire,
- Présentation et avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale,
- Convention d'occupation du domaine privé communal avec la société Level3,
- Modification des conditions de location de la salle du troisième âge.

Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations sur le site communal www.sarry-champagne.net



Repas des anciens

Comme chaque année, les retraités de 64 ans et plus sont conviés à un repas avec animation, le troisième dimanche de janvier. Le 18 janvier dernier, 250 Sarrysiens avaient participé à cette journée conviviale et appréciée.

Le 17 janvier prochain aura lieu ce rendez-vous, avec quelques petits changements dans l'organisation : l'amicale des fêtes sera l'organisateur à part entière. Pour diminuer le coût de cette journée sur les finances municipales, une inscription avec participation de 10 euros par personne sera demandée lors des séances d'inscription.

Les commissions

Voirie

Les travaux d'entretien de voirie ont été réalisés mi-octobre par la société Colas. Les quartiers des Carouges et du clos du Château ont subi un abattage des arbres bordant la voirie, plantations dont les racines déformaient trottoirs et routes. Un nouveau revêtement a été posé sur les trottoirs. Des poiriers à fleurs, choisis pour leurs racines peu envahissantes, y seront plantés.

D'autres remises en état :

- Place du Pont des Dames, nouveaux revêtements aux sorties des propriétés,
- Rue du Thermot, reprise de voirie qui était affaissée,
- Trottoir Grande rue au niveau de la rue des Fosses,
- Création d'une place de parking rue des Jardins,
- Revêtement de voirie place de la Mairie.

Place du commerce

Le projet d'éclairage de la place du Commerce prévoit 4 candélabres de 4 m et 2 candélabres de 7 m à double éclairage (à hauteur décalée, côté place et côté rue du Thermot). Ce projet est à l'étude.

Covoiturage

Un panneau invitant les personnes pratiquant le covoiturage a été placé sur le parking rue du Bas. Si vous covoiturez, veuillez utiliser ce lieu pour garer votre véhicule.

Ce parking pour le covoiturage a été créé pour libérer des emplacements sur la place du Commerce et permettre aux clients de stationner plus facilement.



La mise en sécurité de la Grande rue de Sarry

Un comptage réalisé sur la route départementale 60 reliant Châlons, a révélé une fréquentation de 7200 véhicules par jour. Ce trafic de plus en plus important est à prendre en considération dans les aménagements à réaliser dans la traverse de l'agglomération.

Après avoir sollicité un cabinet d'études pour mettre en forme les idées, la commission a reçu un pré-projet.

Celui-ci concerne l'aménagement de trois carrefours :

- L'entrée de Sarry côté Châlons est revue dans le but d'abaisser la vitesse des véhicules et de supprimer le ralentisseur surélevé. Pour cela, le marquage au sol « tourne à gauche » serait réduit dans sa longueur et matérialisé par de la bordurette. Cela éviterait de couper le virage et ferait chuter la vitesse lors de circulation dense.
- Le carrefour route de Sogny - route de l'Épine a déjà été amélioré avec l'acquisition du terrain à l'angle de la route de l'Épine et de la Grande rue. L'idée est de réduire la vitesse en partageant les priorités avec la mise en place soit un mini-giratoire, soit une plate-forme surélevée. L'arrivée de la route de l'Épine pourrait être déplacée vers le point central de ce carrefour.
- Le carrefour de la place du commerce : il est envisagé une surélévation avec la création d'une zone limitée à 30 Km/h, limitation qui pourrait s'étendre aux rues de l'Église et du Thermot jusqu'à l'intersection de la rue Jean Renault.

La Grande rue serait aménagée afin de mettre ses trottoirs aux normes actuelles. Compte-tenu de la largeur limitée de cette voirie, seule une rive sur deux serait aménagée avec quelques changements de côté pour profiter des trottoirs les plus larges déjà existants. Quelques passages piétons en écluse seraient créés pour limiter la vitesse des véhicules. Bien sûr, nous profiterions de ces travaux pour effacer les réseaux, donc supprimer les poteaux actuellement implantés au milieu des trottoirs.

Ce projet n'est pas finalisé techniquement et l'étude du financement reste à faire. Compte tenu du nombre de projets d'investissement en cours et des ressources communales limitées, les travaux pourraient être réalisés en plusieurs tranches (sur trois ans par exemple).

Les commissions

Environnement

Qualité de l'eau

L'interconnexion en eau potable avec la ville de Châlons et le syndicat du Mont Louvet a été mise en service. L'eau paraît plus chlorée mais cette eau potable que nous consommons, est conforme aux exigences de qualité en vigueur. Les analyses sont effectuées régulièrement. Les dernières montrent un taux de nitrate à 42,35 mg/litre, en dessous des normes en vigueur.

Emploi des produits phytosanitaires

De nombreux Sarrysiens ont signalé la pousse de mauvaises herbes, principalement dans les haies de la piste cyclable, sur le terrain de boules, le terrain de jeux et dans certains quartiers de la commune. Les employés communaux utilisent à nouveau, avec beaucoup de précautions, des produits herbicides et ce, à des dates bien précises afin que Sarry reste une commune propre et agréable.

Mesure écologique : dorénavant sur la piste cyclable, les coupes de haies ne seront plus ramassées. Avec l'intense passage de véhicules sur la RD60 (7200 véhicules par jour), celles-ci se déposent rapidement au pied des haies et étouffent ainsi les mauvaises herbes.

Replantation

L'objectif de la commission reste : « un arbre coupé, un arbre replanté ». Des plantations ont été réalisées rue Georges Brassens, rue Daniel Balavoine, aux Carouges, dans le quartier la Croix Blanche et au clos du Château. Les implantations et les essences ont été choisies pour éviter les déformations de la voirie. La replantation de la haie (300 plants) sur la piste cyclable entre Sarry et Châlons est programmée.

Cadre de vie

Le terrain multisports près du gymnase est accessible depuis juin. Parallèlement, les buts de foot du petit terrain ont été remplacés. Le coût de ces deux opérations s'élève à 40 000 euros.

Vingt luminaires ont été remplacés par des ampoules à led, plus économiques (Croix Blanche, Clos du Château, Jean Renault).

Guirlandes de Noël : un contrat de location a été signé sur 3 ans, moins coûteux que le remplacement et l'entretien des vieilles guirlandes. Par souci d'économies, la décoration des axes principaux a été privilégiée.

Bâtiments

L'accessibilité des bâtiments publics à toutes personnes

L'ensemble des établissements recevant du public devait être accessible au 1^{er} janvier 2015. Un nouveau dispositif permettant de déroger à cette échéance consistait à déposer avant le 27 septembre 2015, un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Pour cela, le COMAL a été mandaté pour effectuer un diagnostic d'accessibilité de ces différents bâtiments ou lieux accueillant du public :

- L'ancien cimetière de l'église ainsi que le nouveau cimetière,
- L'église inscrite au titre des monuments historiques,
- Le club omnisports,
- La bibliothèque,
- La maison des associations,
- Le local théâtre près des écoles,
- Les écoles maternelle et primaire,
- La salle du 3^{ème} âge.

Les commissions

Bâtiments (suite)

Ces diagnostics ont été présentés aux membres de la commission bâtiments, au conseil municipal et aux responsables d'associations.

Un dossier de demande d'Ad'AP a été préparé et déposé à l'organisme d'Etat chargé du suivi.

Compte tenu du montant prévisionnel des travaux et de la nécessité de recourir à un maître d'œuvre spécialisé (chargé de faire des études complémentaires et de préparer les dossiers de demandes de subventions), il a été proposé au conseil de programmer ces travaux sur trois années :

- En 2016, les travaux sans difficulté particulière seront réalisés en régie par les employés communaux.
En parallèle, fin 2015-début 2016, la commune lancera une consultation pour retenir un maître d'œuvre chargé d'étudier les travaux complexes, de déposer les dossiers de demandes de subventions, et de consulter les entreprises.
- En 2017, les dossiers seront déposés au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Une partie de la seconde tranche des travaux sera effectuée par les employés communaux.
Les entreprises seront consultées pour les travaux lourds qui seront réalisés en fin d'année 2017.
- En 2018 : les entreprises réaliseront les travaux sur le cadre bâti et les cheminements extérieurs (mise aux normes des sanitaires, revêtement de sol à changer, remplacement des blocs portes, redistribution et création de nouveaux locaux...).

Tout un programme avec une mobilisation de nos employés communaux spécialisés dans l'entretien des bâtiments et une bonne partie de notre budget communal !

Commission culturelle

Quelques retours sur les manifestations du deuxième semestre :

- Le théâtre des routes a fait une halte, fin juin, avec « l'Homme cornu » sur l'esplanade du Château. Merci aux Furies pour cette représentation ! Le public était au rendez-vous et s'est laissé emmener dans un monde de rituels poétiques où la frontière entre imagination et réalité se réduit à un fil.
- Le 10 juillet 2015, soleil et bonne ambiance au rendez-vous de cette soirée festive. Les Sarrysiens se sont réunis autour d'un barbecue géant sur l'esplanade du Château avant d'assister au spectacle des fontaines dansantes, son et lumière aquatique.
- Le 7 août, encore un beau succès pour cette soirée pop rock avec le concert de Feed Back : plus de 3 heures de musique dans une ambiance de fête avec un public nombreux et satisfait !
- Samedi 3 Octobre, 25 personnes ont participé à la sortie champignons dans la forêt d'Argonne. La récolte a permis d'assurer l'exposition du lendemain : 175 espèces et près de 40 familles de champignons ont été présentées dans la salle des fêtes. Le premier marché de producteurs du terroir avait lieu ce même jour (près de 400 visiteurs).



Retrouvez les photos des dernières manifestations dans la rubrique « Retour sur... » du site communal www.sarry-champagne.net

Les commissions

Affaires sociales

Zumba Party



Dans le cadre d'octobre rose, la commission des affaires sociales a organisé, en lien avec l'association Harmonie Corps Santé, sa deuxième Zumba Party, le samedi 17 octobre 2015 à la salle des fêtes de Sarry.

144 personnes ont dansé, dont une dizaine d'enfants et près de 10 visiteurs ont profité du spectacle. Dix animatrices ont su créer l'ambiance avec l'appui d'un DJ qui a assuré le show grâce aux jeux de lumière.

Cette manifestation a rapporté près de 600 euros qui ont été reversés à l'association Actions Croisées de Châlons-en-Champagne. Cette association locale a pour but d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients victimes d'un cancer et de leur entourage, en leur proposant un soutien et un accompagnement grâce à des ateliers et activités (marche, esthétique, bien-être...).



Cette 2^{ème} édition a été un véritable succès. Le rendez-vous pour l'année prochaine est déjà pris avec comme nouveauté une Zumba Party pour les enfants avant la traditionnelle Zumba.

Affaires scolaires

Rentrée et effectifs

Le premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016 s'est passé dans d'excellentes conditions. A la rentrée, tout le monde a répondu à l'appel : élèves, enseignants, personnel éducatif et communal. Pour les deux écoles, les effectifs permettent aux enseignants et aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Nous accueillons cette année 6 nouvelles enseignantes.

A l'école maternelle, on compte 79 enfants dont 18 de Moncetz-Longevas répartis en trois classes :

- 12 petits et 16 grands avec Mmes GUYOT et DOLLON,
- 11 petits et 16 grands avec Mme TSCHAMBSER,
- 24 moyens avec Mmes DENIS et GACHET.

Une A.V.S. (assistante de vie scolaire) et 3 A.T.S.E.M. (assistante technique spécialisée en école maternelle) complètent l'équipe enseignante.

A l'école élémentaire, on compte 136 élèves dont 30 de Moncetz-Longevas.

La répartition sur les 6 classes, dont 4 à double niveau s'effectue ainsi :

- 23 élèves en CP avec Mme ROBERT,
- 22 élèves en CP/CE1 avec Mme LANDOIS,
- 23 enfants en CE1/CE2 avec Mmes STANFORD et MABILE,
- 23 en CE2 avec Mmes SANCHEZ et MABILE,
- 23 en CM1/CM2 avec Mmes FERT et GANDI,
- 22 en CM1/CM2 avec Mme GAMICHON.

Une A.V.S. ainsi qu'un R.A.S.E.D. (réseau d'aide spécialisé pour enfants en difficulté) avec deux enseignantes et une psychologue qui interviennent sur demande, sont présents à l'école.

Les commissions

Affaires scolaires (suite)

Madame Karine STANFORD est la nouvelle directrice de l'école élémentaire. Après avoir travaillé 20 ans à l'école Clovis Jacquier à Châlons-en-Champagne, dont 13 ans en gestion de classes à dominante gymnique, elle obtient un poste de directrice à l'école Jules Ferry à Châlons-en-Champagne. Nommée à Sarry, elle souhaite y rester plusieurs années.

Les projets éducatifs

- Réalisation d'épouvantails en partenariat avec Sarry-humour.com,
- Chorale avec Jean Loup LEVEQUE qui intervient sur toutes les classes et proposera du théâtre avec les classes de CM1 CM2 et CP,
- Spectacle préparé par les enfants avec Monsieur LEVEQUE dans le cadre du Téléthon,
- Réalisation d'une carte spéciale vendue au profit du téléthon par les enfants de l'école maternelle.

Les enfants participent aussi, comme chaque année aux activités suivantes :

- Actions sur la sécurité dans le bus,
- Bibliothèque Germaine MAILLET pour tous les enfants,
- Sorties à la piscine,
- Sorties à la patinoire pour une classe au troisième trimestre,
- Sorties au collège pour les classes de CM1/CM2.

Des sorties et des spectacles, en rapport avec les projets pédagogiques, sont aussi prévus :

- Spectacle de Noël, vendredi 18 décembre pour tous les enfants, offert par l'amicale des fêtes de Sarry,
- Spectacle : « non mais bidon » par Golosso offert par la commission culturelle de Sarry pour les enfants de l'école élémentaire, le 29 janvier 2016,
- Spectacle à la « Comète » pour les enfants de grande section, le 14 janvier 2016,
- Autres sorties organisées au fil de l'année.

Les nouveaux équipements

L'école élémentaire est maintenant dotée de deux tableaux numériques, d'un projecteur et d'une classe mobile de 12 IPAD (les ordinateurs étant devenus obsolètes, la classe informatique sera supprimée). Ces outils informatiques sont indispensables pour la validation des compétences demandées par l'Education Nationale. Ils gardent en mémoire tous les travaux et recherches effectués.

L'école maternelle est aussi dotée d'un tableau et d'un nouveau projecteur numériques. Les enseignantes sont ravies et découvrent chaque jour de nouvelles fonctionnalités.

Les services périscolaires

62 enfants sont inscrits à la garderie du matin, 6 le midi, 20 le mercredi midi et 50 le soir. Ils sont encadrés par le personnel communal.

Environ 14 enfants encadrés par des enseignantes (Mme STANFORD ou Mme TSCHAMBSER) sont inscrits à l'étude surveillée.

En moyenne 87 enfants fréquentent le restaurant scolaire.

Enfin pour les activités périscolaires, 11 enfants sont inscrits en maternelle et 36 enfants en élémentaire. Pour le premier trimestre, les activités, encadrées principalement par des animateurs et éducateurs sportifs sont les suivantes : éveil musical, danse, échecs et initiation à de nouvelles activités sportives.

La mairie de Sarry fait tout son possible pour proposer aux enfants des activités variées, adaptées, originales et ludiques pouvant susciter des passions.

Les commissions

Conseil des jeunes

La rentrée 2015

Les jeunes conseillers se réunissent de nouveau régulièrement depuis septembre pour une nouvelle année d'actions qui leur permettra de participer à la vie de notre commune. L'ambiance conviviale n'empêche pas d'aborder de nombreux sujets. Au programme cette année : la sécurité, l'eau à Sarry, les épouvantails et toujours les participations aux activités habituelles, telles que la participation à la commémoration du 11 Novembre, au Téléthon, aux Restos du cœur ou à l'organisation du carnaval !

Sondage sur la vie à Sarry

En juin dernier, les jeunes conseillers ont effectué un sondage sur la place du Commerce de notre village.

Ils avaient au préalable créé le questionnaire qui avait pour but de connaître l'avis des Sarrysiens sur notre village, ses équipements, son entretien, son environnement, ses aménagements...

41 questionnaires ont été exploités.

Retenons que si la majorité des personnes interrogées souhaitent davantage d'équipements, vous êtes très nombreux à apprécier la vie au sein de notre village et les aménagements en place.

Gageons que ces axes serviront de ligne directrice aux futures actions municipales, dans la limite des moyens dont nous disposons.



92 % des personnes interrogées se sentent bien à Sarry



92 % sont satisfaites des activités proposées à Sarry



98 % sont suffisamment informées des événements organisés dans le village



43 % fréquentent le parc de jeux et estiment les équipements suffisants

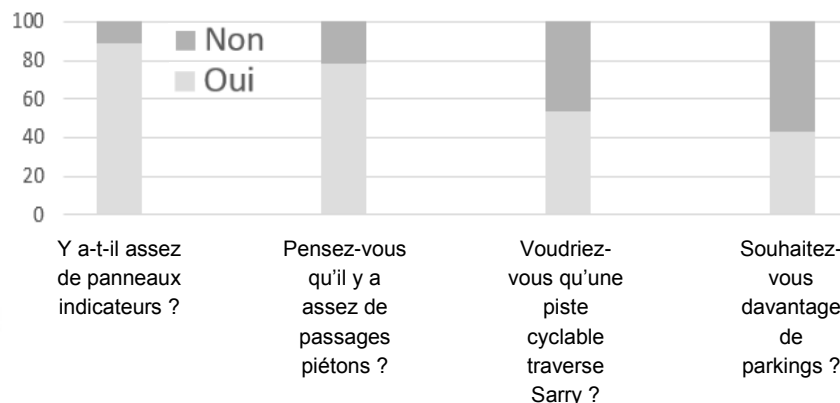
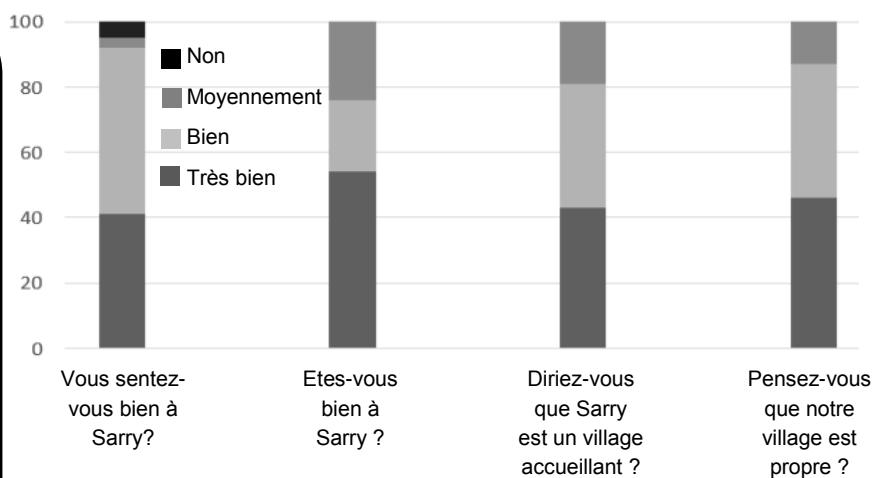


85 % estiment qu'il y a suffisamment de massifs floraux

■ Très bien
■ Bien
■ Moyen
■ Mauvais



L'état des routes



Le personnel administratif



SECRETAIRES ADMINISTRATIVES

Louise JUAN
Nelly DEROCHE (mi-temps)

La palette des attributions de nos secrétaires est très large, elles sont polyvalentes et assurent multiples missions :

- Accueil des usagers du service public (physique et téléphonique),
- Réception des plaintes (conflits de voisinage ou autre),
- Communication / information,
- Gestion de l'état civil (cartes d'identité, déclarations de décès et toutes démarches consécutives, mariages, etc...),
- Organisation et suivi des réunions,
- Gestion de la comptabilité (factures diverses, établissements des salaires, etc...),
- Participation à la gestion et à l'encadrement du personnel,
- Gestion des cimetières (concessions...),
- Gestion des élections et de la liste électorale,
- Gestion des services de cantine, garderie, études surveillées et activités périscolaires,
- Gestion des actes d'urbanisme,
Courrier / courriel,
Réservation des différentes salles,
Classement et archivage,

...

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Franck ZENTNER

Il tient un rôle très important au sein de l'équipe municipale. Il veille à ce que tout soit dans la légalité. Le maire est son responsable hiérarchique. Ils travaillent très souvent en binôme.

Cependant, sa mission très diversifiée consiste à gérer :

- Le personnel (recrutement, formation, notation, évaluation, gestion de la carrière),
- Le matériel et les locaux communaux,
- Le budget, les commandes publiques, les éventuels gros achats (montage des dossiers),
- L'organisation des élections (mise en place, bon fonctionnement),
- La mise en place des décisions prises en commissions municipales,
- Les dossiers concernant l'urbanisme,
- La préparation des délibérations, la liaison avec la préfecture et les administrations diverses,
- La préparation du conseil municipal,
- Les dossiers d'assurances,

...

Une recette



Poursuivons notre parcours gastronomique !

Madeleine BERTHOUX née LAURENT a quitté notre village en juin dernier pour se rapprocher de ses enfants. Née à Sarry en 1930, elle a vécu à Bussy-Lettrée de 1935 à 1947. Elle est redevenue définitivement Sarrysienne à l'âge de 16 ans ce, jusqu'à nos jours. Sarry restera pour toujours gravé dans sa mémoire et dans son cœur.

Elle accepte avec grand plaisir de nous livrer une de ses recettes favorites.

le gâteau aux noisettes

Les ingrédients :

- 150g de noisettes en poudre,
- 50g de maïzena,
- 150g de farine,
- 1 verre de lait,
- 150g de sucre,
- 4 œufs,
- 100g de beurre,
- 1 paquet de levure,
- Quelques gouttes d'amande amère (facultatif).

Dans un saladier, mélanger le sucre et les jaunes d'œufs,

Ajouter la poudre de noisettes, le beurre légèrement fondu, le lait, la maïzena, la levure puis la farine,

Battre les blancs d'œufs en neige et les incorporer à la préparation,

Verser le tout dans un moule de préférence rond,

Préchauffer le four,

Cuisson : Th 170° pendant 40 minutes !

Bon appétit !

Etat Civil

Décès

25 février 2015 : GARNIER Danièle
 15 juin 2015 : ANDRÉ Richard
 28 juin 2015 : ORDAN Nicole
 8 août 2015 : FELDEISEIN Elisabetha
 30 août 2015 : BOUSSER Jeannine
 02 septembre 2015 : LAURENT Michel
 10 septembre 2015 : BLAUWBLOMME Ginette

Naissances

24 mai 2015 : Jules VILLA
 30 mai 2015 : Tiago ARNOULD
 16 juin 2015 : Victoire BLAIZOT
 15 août 2015 : Nahila EL-GENDOULI
 19 août 2015 : Lisa LEAL
 06 septembre 2015 : Louna DEMONGEOT

Mariages

20 juin 2015 : WUILQUE Nicolas – HAUPERT Katia
 4 juillet 2015 : SAVELLI Aymeric – DURONSOY Prescilla
 1^{er} août 2015 : CHEIKH ROUHOU Sofiene – CHAHDI Imanne
 22 août 2015 : CARIN Laurent – MILLET Valérie
 05 septembre 2015 : COCHAIN Pierre – OLIVE Lucile
 17 octobre 2015 : GÉANT Guy – CHARVET Nathalie

Sarry au fil du temps...

Le service militaire d'un Sarrysien

Le service militaire a été instauré en 1798 par la loi Jourdan.

Si au début, il se voulait égalitaire et concernait tous les français de vingt ans. « Tous les hommes sont soldats et se doivent à la défense de la patrie », dit cette loi. Cet aspect a été vite oublié : d'abord dans la durée qui a varié considérablement selon l'époque de 1 à 5 ans ou même 7 ans, mais surtout par le moyen de recrutement.

Outre le volontariat, il était fait appel à la conscription. Le tirage au sort était effectué de 1804 à 1905 par tranche d'âge : la classe, d'où l'expression : « tirer le bon ou le mauvais numéro ».

Les conditions d'exemption ou d'exonération du service militaire ont aussi beaucoup varié dans le temps. Outre les critères physiques, état chétif, taille minimale, bonne dentition surtout devant (il fallait pouvoir déchirer la cartouche pour recharger le fusil), il a été introduit la notion de charges familiales.

Et pour ceux qui avaient tiré le mauvais numéro, il y avait encore un recours : le remplacement.

On comprend que dans une exploitation agricole où presque tout se faisait à la force des bras, le départ d'un jeune homme était perçu comme une catastrophe.

Cet échange n'était pas gratuit, le remplaçant ou sa famille se faisant payer par le remplacé. Les conditions étaient souvent l'objet d'un acte notarié.

Plus tard, à partir de 1855, l'exonération a pu se faire par paiement à l'Etat d'une taxe qui alimentait les caisses de l'armée. Cela accroissait les inégalités car le nombre de conscrits du canton à incorporer étant fixé à l'avance, une exonération entraînait un tirage supplémentaire sans compensation pour le conscrit.

Des familles sarrysiennes ont utilisé ce procédé. Monsieur Francis CONTE a retrouvé dans ses papiers de familles des actes qu'il a eu la gentillesse de nous communiquer. Qu'il en soit remercié.

C'est ainsi qu'en 1866, le 9 décembre, Monsieur Jouanne JONET a souscrit auprès de « l'alliance des familles » un contrat qui lui a permis d'assurer un capital de 748,85 francs pour le rachat du service militaire de son fils Alfred JONET alors âgé de quatre ans (né le 28 novembre 1862 à Sarry).

En 1882, il a fait valoir ce versement auprès des autorités militaires.

A noter que sous la présidence de Jacques CHIRAC en 1997, le service militaire (devenu service national) n'est pas supprimé mais seulement suspendu...



Retrouvez cet article et des documents complémentaires sur notre site internet :

www.sarry-champagne.net/histoire-le-service-militaire-d-un-sarrysien-4.html



Informations pratiques

MAIRIE : tél. : 03 26 65 87 02 courriel : contact.mairie@sarry-champagne.net
ouverture au public : **mardi de 13h30 à 17h30 mercredi de 13h00 à 17h30**
vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES NOUVEAUX ARRIVANTS sont invités à se présenter en mairie pour une première prise de contact qui facilitera toutes les démarches administratives ultérieures. Dites-le à vos nouveaux voisins !

RECENSEMENT MILITAIRE : les garçons et filles de nationalité française doivent se présenter en mairie au moment de leur 16ème anniversaire pour leur future participation à la Journée Défense Citoyenne.

ECOLES : Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, 14 rue du Thermot accueille les enfants de Moncetz-Longevas et Sarry avec les services annexes : garderie matin, midi, soir, cantine à midi (tél. 03 26 26 54 04). Maternelle : tél. 03 26 64 14 68 - Elémentaire : tél. 03 26 64 55 58

POINT POSTE : «le Petit Sarrysien», place du Commerce - tél. 03 26 64 51 51 - Opérations possibles :

Courrier, colis : achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages prépayés Colissimo, dépôt de lettres et colis (y compris recommandés). Retrait des instances : lettres recommandées et paquets.

Services financiers : retrait d'espèces sur CCP ou livret A, Postépargne, de 150 € (maximum) par semaine. Les autres opérations ne peuvent avoir lieu que dans un bureau de poste, le plus proche est celui de la Croix Dampierre à Châlons (tél. 03 26 26 31 60) ou contacter son conseiller financier.

TRANSPORTS URBAINS - SITAC : Agence : Place Mgr Tissier à Châlons – tél. 03 26 69 59 00
 Penser à constituer une demande de carte Sitac pour les enfants scolarisés.

Vente de tickets et cartes d'abonnement au Petit Sarrysien.

CULTE - Curé/administrateur de la paroisse St François de Sales des Mothées : Père Grégoire Herman.
 2 rue de l'église, Sarry - tél. 03 26 68 04 62 - courriel : les.mothees@wanadoo.fr

VIE PRATIQUE

Appel d'urgence européen, le **112**, SAMU, le **15**, POLICE, le **17** POMPIERS, le **18**
 Centre anti-poisons de Nancy, le **03 83 32 36 36**,

Médecin, dentiste et pharmacien de garde les dimanches et jours fériés, le 15

ASSAINISSEMENT : astreinte au **0810 463 463**

EAU POTABLE : **03 26 64 00 22** pendant les heures de bureau (8h - 12h et 13h30 - 18h) et en dehors de ces horaires, de jour comme de nuit : tél. **06 87 74 78 71**.

TRI ET VALORISATION DES DECHETS : n° vert 0800 875 615 (appel gratuit).

- ordures ménagères « ordinaires » : bac roulant gris, collecte le lundi
- emballages à recycler : sacs transparents jaunes ramassage le vendredi
- déchets verts, de cuisine et restes de repas : bac vert, ramassage le jeudi (toute l'année)
- le verre et le papier : en apport volontaire dans les conteneurs mis à disposition (centre commercial et route de Sogny).
- les piles usagées : à rapporter à votre commerçant habituel ou à déposer dans les bacs à la mairie ou à l'école.
- déchèterie de Cités en Champagne : chemin des grèves à Châlons – tél. 03 26 21 77 85 (pour y déposer encombrants, gravats, branches et souches d'arbres, matériels électroménagers, téléviseurs, peintures, produits chimiques...), ouverte du lundi au samedi 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Pour les objets ou vêtements dont vous voulez vous séparer, mais pouvant être réutilisés, contactez :

- ABI Meubles 51 – tél. 03 26 65 30 01 – 8 impasse des Mathurins à Châlons.
 Conteneur : place du Commerce.
- Emmaüs – tél. 03 26 70 09 14 – 72 rue St Julien à Courtisols.
- Secours Populaire – tél. 03 26 21 16 29 l'après-midi – cité Tirlet à Châlons.

Enfin, les médicaments périmés ou que vous n'utilisez plus sont à rapporter à votre pharmacien. Merci.



Zumba partie



Exposition mycologique et Marché du terroir



BONNE ANNEE
2016

